

## INTERVENTION – ASSEMBLÉE COMMUNALE D'URSY

Budget 2026 – 15 décembre 2025

Mathieu Janin – Entrepreneur local, ancien Conseiller communal de Montet

Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je prends la parole ce soir avec une double casquette qui me tient à cœur : celle d'un entrepreneur local, mais aussi celle d'un citoyen qui a eu l'honneur de servir comme Conseiller communal de Montet jusqu'au dernier jour précédant notre fusion. C'est fort de cette expérience — et conscient que la fusion de Montet a consolidé une fortune communale nette supérieure à 4 millions — que je souhaite exprimer une préoccupation sérieuse mais constructive au sujet du budget 2026.

Le budget qui nous est présenté prévoit une hausse de douze points d'impôt d'un seul coup, de 77 % à 89 %, accompagnée d'une augmentation importante de la contribution immobilière à 2,5 ‰. La presse régionale ne s'y est pas trompée : La Liberté parle d'une "explosion des coûts", la Gruyère évoque une "première vague" de hausses dans la Glâne. Mais un fait ressort clairement : aucune autre commune du district n'augmente son taux d'impôt de douze points. Rue augmente de six points, d'autres de quelques unités. Ursy est la seule à opérer un choc fiscal de cette ampleur.

Or, un élément fondamental manque pour justifier une telle décision : le bilan consolidé post-fusion n'est pas présenté. Nous ne connaissons ni l'état exact des réserves disponibles, ni la part prélevée pour équilibrer ce budget, ni ce qu'il en reste, ni la trajectoire financière consolidée après les investissements obligatoires. En tant qu'ancien Conseiller communal, je sais qu'on ne peut pas décider d'une hausse fiscale majeure sans connaître l'état réel des fonds propres.

Les hausses d'impôt sont justifiées par la PAFE, les charges du district, l'entretien des infrastructures, l'évolution démographique, les normes cantonales et les prestations sociales. Ces charges sont structurelles, durables, inévitables. Mais lorsqu'une charge est structurelle, la réponse doit être progressive, planifiée et lisible dans le temps. Et la presse le montre : partout dans la Glâne, les hausses existent, mais elles sont graduelles. Aucune commune n'a choisi une hausse aussi brutale que douze points.

En période de tension financière, un principe reste essentiel : on ne supprime pas les investissements, on les hiérarchise. Dans tous nos villages — Montet, Ursy, Vauderens, Esmonts, Vuarmarens, Bionnens, Mossel — certains besoins essentiels doivent passer avant les projets de confort ou d'aménagement esthétique : les réseaux d'eau potable, l'assainissement, la sécurité routière, l'éclairage public, les infrastructures techniques, l'entretien des ouvrages.

À côté de ces investissements vitaux, un projet revient fréquemment dans la communication officielle : le réaménagement du centre du village d'Ursy, mis en avant à plusieurs reprises dans Ursy Info. C'est un projet intéressant, qui mérite réflexion. Mais soyons factuels : il n'apparaît nulle part dans le budget 2026. Il n'y a ni crédit d'étude, ni crédit d'ouvrage, ni ligne d'investissement. Cela signifie que la hausse de douze points n'a absolument rien à voir avec ce projet, malgré l'impression que pourrait donner la communication. Et si ce projet devait être présenté un jour, il faudra un financement supplémentaire, absent du budget. C'est précisément pourquoi nous devons disposer d'une vision financière complète avant de voter une hausse d'impôt de cette ampleur.

La presse montre par ailleurs que les deux hausses les plus fortes du district concernent précisément Ursy et Montet, les deux communes qui ont fusionné. Une fusion génère des économies à long terme, mais aussi des surcoûts d'harmonisation à court terme : adaptation des normes, charges de transition, regroupement administratif, mise à niveau des infrastructures. C'est précisément pour absorber cette période que la fortune consolidée issue de la fusion existe. Mais nous ne savons toujours pas comment ces quatre millions sont intégrés, ce qu'il en reste, ni la marge de manœuvre réelle qu'ils offrent, puisque le bilan consolidé n'est toujours pas présenté.

Oui, les coûts explosent. Oui, deux tiers des contribuables glânois sont concernés. Oui, toutes les communes subissent la pression des charges structurelles. Mais justement : la responsabilité d'Ursy n'est pas d'amplifier la vague, mais d'en lisser les effets. Le budget 2026 prélève déjà un million dans les réserves. Avant d'ajouter douze points d'impôt, nous devons connaître l'état réel des réserves, la capacité d'absorber les surcoûts, et la trajectoire financière post-fusion.

Utiliser temporairement une partie de la fortune consolidée pour éviter une hausse brutale n'est pas une dérive : c'est du bon sens comptable. C'est ce que ferait une entreprise, une collectivité prudente, n'importe quel gestionnaire responsable. Gouverner, ce n'est pas subir. Gouverner, c'est prioriser, planifier et temporiser.

C'est pourquoi ce soir, je ne vous propose pas de dire non. Je vous propose de dire : pas encore. Pas avant de disposer du bilan consolidé, pas avant de connaître les réserves réelles, pas avant d'avoir une vision financière claire, complète et honnête.

Je propose que nous renvoyions le Conseil communal à sa copie, avec un mandat clair : revenir avec un budget appuyé sur les chiffres consolidés, utilisant de manière transparente la fortune issue de la fusion, et assorti d'une hiérarchisation claire des investissements prioritaires.

Ce n'est pas un blocage. C'est une démarche responsable, transparente et constructive.

Je vous remercie de votre attention.